



REGLEMENT FINANCIER 2022-2023

(FICHE FAMILIALE)

Rappels : *Toute inscription devient définitive dès la reprise des cours. Toute année commencée est due. La cotisation n'est pas remboursable (Article 9 du règlement intérieur de l'Aérobic / Article 7 du règlement intérieur de la Gym Pour Tous).*

NOM : PRENOM :
Nom du représentant légal pour les gymnastes mineurs

GYM POUR TOUS / YOGA

NOM – PRENOM de chaque adhérent	Forfait Gym Santé	Cross-Training	Rando Santé	Pilates	Zumba	APA (Activité Physique Adaptée)	Yoga	Cotisation(s)
1- €
2- €
3- €

AEROBIC : BABY, EVEIL, LOISIR, COMPETITION

NOM - PRENOM de chaque adhérent	Groupe et jour(s)	Stages	Heure(s) semaine	XXXXXXX
1- €
2- €
3- €

JUSTAUCORPS (Compétition uniquement) Cochez la case ci-contre En cas de location, un chèque de caution de 60 € par justaucorps sera à remettre lors de l'inscription soit : 60 € x = €	<input type="checkbox"/> Personnel	XXXXXXX
	<input type="checkbox"/> Location : 35 € x €

Supplément compétition : €

Applicable 1 seule fois sur l'ensemble Gym Pour Tous / Yoga / Aérobic	Habitant(s) hors Bussy-Saint-Georges : + 20 € par famille €
	Remise familiale : 3 personnes inscrites - 20€, 4 personnes - 50€ NB : Par famille, on entend les 2 parents + leurs enfants	- €
	Pass Sport : 50 € x ...	- €
TOTAL dû	 €

- **FACTURE : DEMANDEE** (cochez la case) - REMISE le : / /
 - **PAIEMENT PAR CHEQUE(S)** à l'ordre de « AEROBIC VITA CLUB »
 - Encaissement du 1^{er} chèque : fin octobre
 - La cotisation peut-être fractionnée en plusieurs chèques datés du jour de l'inscription.
 Nombre de Chèques (si paiement fractionné) :
 - **PAIEMENT EN ESPECES** le / / 20..... Montant : €
 - **PAIEMENT PAR CHEQUES VACANCES** le / / 20..... Montant :
 - **PAIEMENT PAR COUPONS SPORT** le / / 20..... Montant : €
- Une partie de la cotisation peut être prise en charge par votre CE. A la remise du chèque de votre CE un remboursement vous sera fait.
 Date du remboursement : / / 20.....
 Chèque N°:
- Fait-à Bussy-Saint-Georges, le..... / / 20.....
 Signature